



Version du 18.03.2020

**Inscriptions pour les élèves issus de
scolarités hors publiques genevoises
à destination de scolarités (en école) de
l'enseignement secondaire II (ES II)
genevois**

1.	Nouvelles modalités d'inscriptions.....	3
2.	Provenance et destination scolaire	6
3.	Les séances d'information :.....	8
4.	Examens d'admission en 12e année HarmoS	9
5.	Examens d'admission aux années supérieures.....	12

N.B. : Au sens du présent document, toute désignation de fonction, de statut, de grade ou de titre s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Sont considérées comme parents les personnes qui détiennent l'autorité parentale, à défaut le représentant légal.



MODIFICATION DES MODALITÉS D'INSCRIPTION



ANNULATION DE LA JOURNÉE DES INSCRIPTIONS DU
MERCREDI 25 MARS 2020 AU COLLÈGE DE SAUSSURE

Nouveau coronavirus

Actualisé au 5.3.2020

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



POUR RAPPEL:

✓ NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre ou de toux, rester à la maison.



En raison du nouveau coronavirus et des mesures prises par la confédération, la journée des **inscriptions pour les élèves issus d'une scolarité hors public genevois du mercredi 25 mars 2020 au Collège de Saussure est annulée.**

1. Nouvelles modalités d'inscriptions

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle procédure à suivre qui vous permettra d'inscrire votre enfant au sein de l'enseignement secondaire II :

1. Les inscriptions se font uniquement par **courriel**



- ✓ Avec mention dans l'objet de : NOM, Prénom, Degré et Formation de destination

2. Le dossier d'inscription doit contenir :

- ✓ Un courriel indiquant :
 - un premier choix (A) de formation pour intégrer soit le Collège de Genève, l'Ecole de culture générale ou le Centre de formation professionnelle Commerce en école ;
 - l'année de scolarité (degré) : 1^{re}, 2^e ou 3^e (3^e année uniquement pour le Collège de Genève) ;
 - un choix d'option (OS), pour une inscription au Collège de Genève, peut-être indiqué sur la demande ;
 - un second choix (B) dans la même année de scolarité en cas d'impossibilité d'admission dans le choix (A). Le Choix B doit correspondre à une autre orientation (p.ex. choix A Collège de Genève et choix B Commerce ;
 - une attestation médicale récente en cas de besoins spécifiques (DYS).
- ✓ Les documents numérisés qui sont listés sur la page suivante (Annexe 1, p.4) ainsi que ladite page en cochant les documents que vous avez envoyés ;



3. Le dossier complet doit être envoyé dès que possible à l'adresse suivante en fonction de la scolarité de provenance mais au plus tard **le 30 mars 2020** :

- ✓ **11^e année d'une école AGEP** (Annexe 2. p.5)→ inscriptionsAGEP.11e@etat.ge.ch
- ✓ **3^e de l'Education nationale**→ inscriptionsFRANCE.3e@etat.ge.ch
- ✓ **Autres**→ inscriptionsAUTRES@etat.ge.ch



Seuls les dossiers transmis par ce biais seront pris en considération. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Une fois que votre dossier sera examiné, nous vous ferons parvenir par courriel un document d'inscription qui vous permettra de confirmer celle-ci fin juin selon la procédure qui vous sera communiquée sur le site du département courant du mois d'avril.



Annexe 1. :

Envoyés	Qui	Documents à présenter
<input type="checkbox"/>	Tous	Livret de famille ou acte de naissance (page des parents + page où figure l'élève)
<input type="checkbox"/>		Carte d'identité ou passeport de l'élève
<input type="checkbox"/>		Carte d'identité ou passeport de son responsable légal
<input type="checkbox"/>		Carte d'assuré de l'élève (assurance maladie)
<input type="checkbox"/>		Bulletin scolaire annuel 2018-19
<input type="checkbox"/>		Dernier bulletin scolaire 2019-20 sur lequel doit figurer une indication claire des résultats obtenus ou prévus
<input type="checkbox"/>		Adresse officielle de l'élève
<input type="checkbox"/>		Numéros de téléphones (parents et élève)
<input type="checkbox"/>		Professions des parents et taux d'activité (plein temps ou partiel)
<input type="checkbox"/>		Elève ayant effectué une 11^e CO public GE ou 11^e LS AGEP
<input type="checkbox"/>	Parents divorcés, séparés, non mariés ou curateur ou représentant légal	Document attestant la représentation légale de chacun des parents <i>Si autorité parentale conjointe : Signature des deux parents ou procuration du non signataire autorisant le signataire à procéder à l'inscription dans la filière de formation désirée</i> Ou Attestation de curatelle ou de transfert de la représentation légale délivrée par le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Confédérés	Permis d'établissement (élève)
<input type="checkbox"/>	Étrangers	Permis de séjour (élève)
<input type="checkbox"/>	Frontaliers (C'est-à-dire les élèves dont au moins un des deux parents travaille à Genève)	Permis G (sauf frontaliers de nationalité suisse) ET Attestation de l'employeur d'un des deux parents indiquant depuis quand et à quel pourcentage la personne travaille à Genève (également pour indépendant)
<input type="checkbox"/>	Fonctionnaires internationaux	Carte de légitimation (parent)
<input type="checkbox"/>	Elèves à besoins spécifiques	Attestation médicale récente permettant de justifier une demande d'aménagements



Annexe 2. :

Ecoles AGEP	Degré admissible sur la base de normes LS
Ecole Bénédict	<h1>4^e ou 11^e HARMOS LS</h1>
Ecole Bersot LC = Examens d'admission	
Institut Florimont	
Ecole Girsà	
Ecole Internationale de Genève ¹ Hors anglophone	
Collège du Léman ¹ Hors anglophone	
Institut international de Lancy (iil) ¹ Hors anglophone	
Ecole Moser Genève ²	
Collège St-Louis	
Ecole Rudolf Steiner Genève	
Lycée privé Rodolphe Töpffer	

¹Les élèves en provenance de la section anglophone ou ayant débuté leur cursus en section anglophone (Ecole int.) sont admissibles uniquement sur examens.

²Les élèves en provenance de l'Ecole Moser Nyon sont admissibles uniquement sur examens.



2. Provenance et destination scolaire

Le collège de Genève (CdG), l'école de culture générale (ECG) ainsi que la formation professionnelle (en école), dont le centre de formation professionnelle commerce (CFP Comm.), sont accessibles :

- Aux élèves issus d'une 11^e année HarmoS des écoles privées genevoises membres de l'Association genevoise des écoles privées (AGEP), hors exception, sous réserve de remplir les conditions de promotion spécifiques à leur école privée (normes d'admission AGEP). Toutefois, l'admission n'est valable que durant les deux années consécutives à la dernière année de scolarité obligatoire (11^e année HarmoS). Au-delà, les élèves sont astreints à des examens d'admission.
- Aux élèves qui proviennent d'autres filières que celles susmentionnées sous réserve de réussir les examens d'admission se rapportant à la filière de formation choisie.

Toute admission dans un degré supérieur (13^e et 14^e années HarmoS) est conditionnée par la réussite aux examens d'admission.

Les élèves disposant d'un bulletin scolaire de fin 11^e année d'une école publique suisse, mais n'ayant pas effectué la dernière année scolaire dans une école publique suisse, peuvent se présenter aux examens d'admission uniquement dans une filière dans laquelle ils étaient admissible au terme de leurs scolarités obligatoire. *Art. 22, al. 3, du règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST).*

Conditions d'inscription

Domicile

Sont admissibles dans l'enseignement secondaire II genevois (sous réserve de réussir les examens d'admission se rapportant à la filière de formation choisie) :

- a) les élèves mineurs dont les parents sont domiciliés dans le canton ;
- b) les élèves genevois, quel que soit leur domicile ou celui de leurs parents ;
- c) les élèves majeurs domiciliés dans le canton et dont l'un des parents, domicilié dans le canton, pourvoit à leur entretien selon la loi;
- d) les élèves majeurs économiquement indépendants au sens de l'article 19, alinéa 1, lettre d) du règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B, du 29 juin 2016 ;
- e) les élèves dont le canton de domicile s'engage à payer les contributions prévues dans les conventions intercantionales ;
- f) les élèves dont l'un des parents au moins jouit du statut de frontalier, assujetti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée qu'il exerce de manière permanente dans le canton ;
- g) les enfants de fonctionnaires internationaux.

Toute autre situation doit faire l'objet d'une demande préalable écrite et motivée auprès de la direction générale de l'enseignement secondaire II (DGESII).



Âge

En principe, pour entrer en formation dans l'enseignement secondaire II genevois, un candidat ne peut avoir plus de deux années d'avance ou de retard sur l'âge de référence pour le degré scolaire concerné.

**Périodes de naissances réglementaires pour une inscription à la rentrée scolaire 2020
 à destination des filières du collège de Genève, de l'école de culture générale et du CFP Commerce
 (plein temps)**

Année	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		
	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	01.11	31.10	
Degré																			
1^{re} (12^e)																			
2^e (13^e)																			
3^e (14^e) collège de Genève																			





3. Les séances d'information :

Un certain nombre d'écoles qui dispensent les filières plein temps (commerce, collège de Genève, école de culture générale) proposent une séance d'information pour présenter lesdites filières.

CFP Commerce		Ecole de culture générale (ECG)				
EC* Bouvier Rue de St.Jean 60 1203 Genève	ECCG* Aimée-Stitelmann Route de base 24 1228 Plan-les-Ouates	ECG Henry-Dunant Av. Edmond Vaucher 20 1203 Genève	ECG Jean-Piaget Ch. Grange-Falquet 17 1224 Chêne-Bougeries	ECG Ella-Maillart Aula Franck-Martin Rue Th.-de Bèze 1211 Genève 3		
Séance d'information: 13.01.2020 à 20h00	Séance d'information: 14.01.2020 à 20h00	Séance d'information: 13.01.2020 à 20h00	Séance d'information: 16.01.2020 à 20h00	Séance d'information: 21.01.2020 à 20h00		
Collège de Genève (CdG)						
Collège Claparède Chemin de Fossard 61 1231 Conches	Collège de Saussure Vieux-Chemin-d'Onex 9 1213 Onex	CECG* Madame-de-Staël Route de Saint-Julien 25 1227 Carouge	Collège Calvin Rue Th.-de Bèze 1211 Genève 3	Collège Voltaire Rue Voltaire 21 1201 Genève	Collège Rousseau Avenue du Bouchet 16a 1209 Genève	Maturités BILINGUES: Collège Calvin Rue Th.-de Bèze 1211 Genève 3
Séance d'information: 13.01.2020 à 18h30 et 20h00	Séance d'information: 14.01.2020 à 20h00	Séance d'information: 14.01.2020 à 18h00	Séance d'information: 27.01.2020 à 18h30	Séance d'information: 14.01.2020 à 18h30	Séance d'information: 16.01.2020 à 18h30	Séance d'information: 03.02.2020 à 20h00

- * EC : Ecole de commerce
- * ECCG : Ecole de commerce et école de culture générale
- * CECG : Collège et école de culture générale

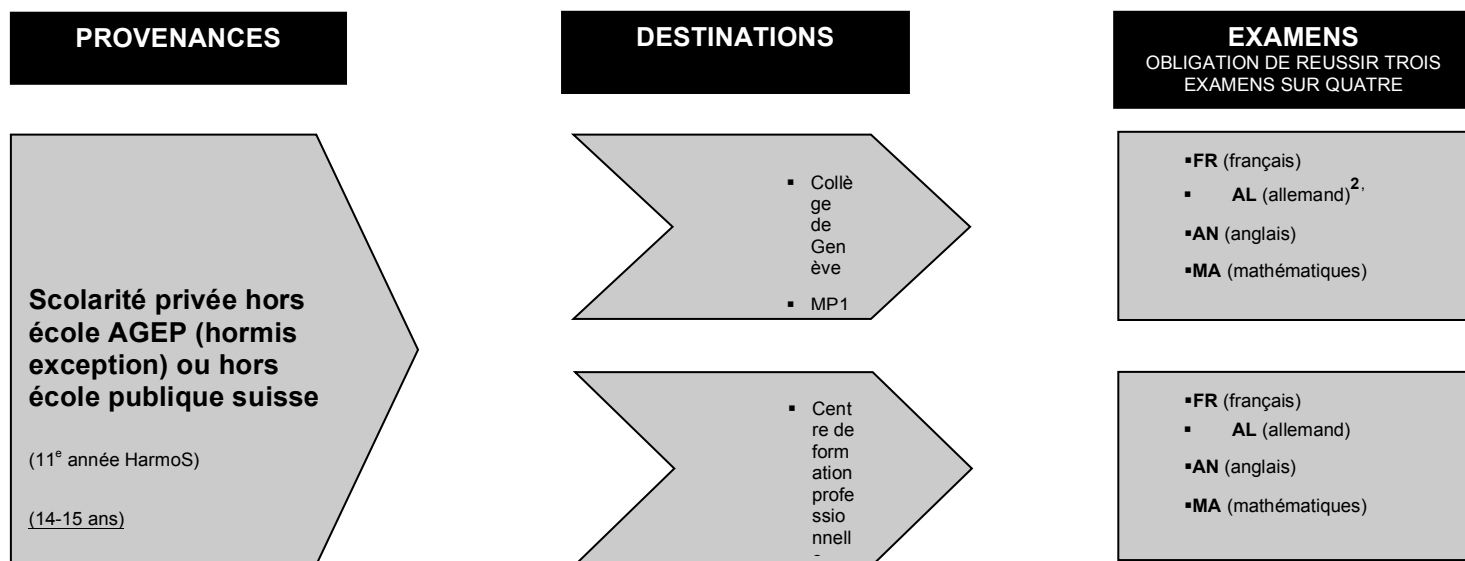
4. Examens d'admission en 12e année HarmoS

Contenu des examens

Les examens d'admission ont pour objectif de permettre aux candidats de démontrer qu'ils ont acquis les connaissances et compétences scolaires attendues au terme de la scolarité obligatoire.

Programme

Les examens d'admission prévus selon la provenance et la destination scolaires sont les suivants :



¹ Pour une entrée en CFCi-E, en plus des conditions décrites, le candidat doit réussir les quatre examens ou obtenir le seuil fixé pour une entrée en filière maturité à au moins un des examens de langues étrangères (allemand ou anglais).

² Si le système scolaire de provenance du candidat ne pratique pas l'enseignement d'une troisième langue étrangère, le candidat **doit** se présenter à trois examens avec **obligation de réussir les trois examens**.

- CFCi-B** : CFC intégré – Base (Langue AN)
CFCi-E : CFC intégré – Elargi (Langues AL ou IT+AN)
MP1 : Maturité professionnelle intégrée au CFC
AGEP : Association des écoles privées genevoises
CFP A : Centre de formation professionnelle Arts
CFP C : Centre de formation professionnelle Construction
CFP NE : Centre de formation professionnelle Nature & Environnement
CFP T : Centre de formation professionnelle Technique
CFPSo : Centre de formation professionnelle Social



Lors des inscriptions, il est **obligatoire** de prévoir une seconde alternative de formation en cas d'échec. **Faute d'un second choix l'inscription ne sera pas validée. En cas d'échec aux examens ce sera uniquement dans le second choix que pourra être redirigé l'élève.**

Les champs et contenus ainsi que des examens d'admission de sessions antérieures seront disponibles à l'adresse ci-contre : <https://www.ge.ch/inscription-enseignement-secondaire-ii/examens-admission-1re-2e-3e-retours-sejour-changements-options-2e-3e>



Session d'examens

Lundi 17 août au mercredi 19 août 2020
au CECG Madame-de-Staël
(horaires affichés dans le hall d'entrée)

Route de St-Julien 15 – 1227 Carouge
☎ +41 (0)22.388.48.50

La session d'examens d'admission a lieu une fois par année, selon les dates communiquées ci-dessus, soit la semaine qui précède la rentrée scolaire genevoise.

Admission en 12 ^e année		
Lundi 17 août 2020*	08h00 - 10h30	Français
	13h00 - 14h30	Allemand
Mardi 18 août 2020	08h00 - 09h30	Mathématiques
	13h00 - 14h30	Anglais

*Tous les candidats sont priés de se présenter à 07h30.

ATTENTION

1. Les candidats doivent obligatoirement se présenter **avec une pièce d'identité officielle (avec photo)**.
2. Les candidats sont priés de prévenir directement le CECG Madame-de-Staël s'ils renoncent à se présenter aux examens.
3. Il n'est pas possible de se présenter à d'autres dates.

Absence lors des examens

Un candidat qui, pour des raisons de force majeure, ne peut se présenter à une épreuve, doit annoncer son indisponibilité dans les plus brefs délais au secrétariat de l'établissement organisateur (madame-de-stael@etat.ge.ch). Il est indispensable de pouvoir justifier l'absence par une attestation officielle.

Renoncement

Le candidat qui décide de renoncer, après inscription, à se présenter à l'ensemble des examens est prié d'en informer immédiatement la Direction générale de l'enseignement secondaire II par courriel (exad@etat.ge.ch) au plus tard le **8 juillet 2020**.



Résultats

Jeudi 20 août 2020
au CECG Madame-de-Staël dès 18h00
(salles affichées dans le hall d'entrée)

Route de St-Julien 25
1227 Carouge

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par courriel

Lors de la reddition des résultats, le candidat mineur doit se présenter accompagné de l'un de ses parents et ou représentant légal. Chaque candidat est reçu individuellement par un représentant de la direction de l'école d'attribution et reçoit un procès-verbal relatif à la réussite ou non desdits examens.

Évaluation

Les élèves visant une admission en 12^e année HarmoS sont soumis à des examens à seuil permettant de différencier leur admissibilité dans les différentes filières de l'ES II.

L'examen est évalué par la mention "suffisant" ou "insuffisant".

- Pour toutes les filières de destination, l'admission est conditionnée par la réussite de trois examens selon le tableau ci-dessous :

Examens	Résultats	Décision
3 examens	1 échec	Non admis
	2 échecs	Non admis
4 examens	1 échec	Admis
	2 échecs	Non admis
	3 échecs	Non admis

- Le candidat, n'ayant pas préalablement étudié l'allemand, se présente à trois examens avec **obligation de réussir les trois examens**.

En cas d'échec, le candidat est réorienté en fonction du projet alternatif de formation qu'il aura communiqué au préalable et qui aura été validé par le doyen inscripteur. Lorsque l'élève a choisi une autre filière de l'enseignement secondaire II, son admission est conditionnée à l'obtention du seuil fixé pour ladite filière dans au moins trois des examens.

Le jour de la remise des résultats, seule la suffisance ou l'insuffisance obtenue à chaque examen est transmis.

Il est par ailleurs possible de se présenter une seconde et dernière fois l'année suivante, pour autant que la limite d'âge soit respectée (p. 3).



5. Examens d'admission aux années supérieures

Années et filières de destination :

- 13^e et 14^e Maturité gymnasiale (bilingue ou non)
- 13^e École de culture générale
- 13^e et Maturité professionnelle (MP2) CFP Commerce (des informations complémentaires sont disponibles ([ICI](#)))

Dates et lieux des examens :

Sessions d'examens d'admission	13 ^e et 14 ^e CdG	CECG Madame-de-Staël Route de St-Julien 25 1227 Carouge ☎ +41 (0)22.388.48.50	17 au 19 août 2020
	13 ^e ECG		
	13 ^e et MP2 CFP Commerce	CEC André-Chavanne Avenue de Trembley 14 1209 Genève ☎ +41 (0)22.388.37.00	

Dates	Heures	Examens Admission en 13 ^e année Collège de Genève – Ecole de culture générale *
Lundi 17 août 2020	8h00 - 10h00	Français *
	10h30 - 12h00	Droit Grec Histoire de l'art Musique
	13h00 - 14h30	Italien *
Mardi 18 août 2020	8h00 - 9h30	Mathématiques *
	10h30 - 12h00	Latin
	13h00 - 14h30	Anglais *
Mercredi 19 août 2020	8h00 - 9h30	Allemand *
	10h30 - 12h00	Espagnol Chimie Économie Arts plastiques
	Dès 13h00	Musique : Instrument et entretien
	13h00 - 14h30	Physique



* L'admission à l'ECG est conditionnée par la réussite des examens de FR et MA, ainsi qu'1 des 2 examens de langues (AL/AN/IT).

Dates	Heures	Examens Admission en 14 ^e année Collège de Genève
Lundi 17 août 2020	8h00 - 9h30	Espagnol Physique Chimie Économie Arts plastiques
	10h30 - 12h00	Biologie Droit Grec Histoire de l'art Musique
	13h00 - 15h00	Français
Mardi 18 août 2020	8h00 - 9h30	Anglais
	10h30 - 12h00	Latin
	13h00 - 14h30	Allemand
Mercredi 19 août 2020	8h00 - 9h30	Mathématiques
	10h30 - 12h00	Italien
	dès 13h00	Musique : Instrument et entretien

ATTENTION

1. Les candidats doivent obligatoirement se présenter **avec une pièce d'identité officielle (avec photo)**.
2. S'ils renoncent à se présenter aux examens, les candidats doivent prévenir directement le CECG Madame-de-Staël.
3. Il n'est pas possible de se présenter à d'autres dates.

Absence lors des examens

Un candidat qui, pour des raisons de force majeure, ne peut se présenter à une épreuve, doit annoncer son indisponibilité dans les plus brefs délais au secrétariat de l'établissement organisateur (madame-de-stael@etat.ge.ch). Il est indispensable de pouvoir justifier l'absence par une attestation officielle.

Renoncement

Le candidat qui décide de renoncer, après inscription, à se présenter à l'ensemble des examens est prié d'en informer immédiatement la direction générale de l'enseignement secondaire II par courriel (exad@etat.ge.ch) au plus tard le **8 juillet 2020**.



Résultats

Jeudi 20 août 2020 au CECG Madame-de-Staël dès 18h00
(salles affichées dans le hall d'entrée)

Route de St-Julien 25
1227 Carouge

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par courriel

Pour les changements de profils (y compris 13e ECG), les retours de séjours du collège de Genève, ainsi que les transferts, les candidats prendront connaissance des résultats le :

Vendredi 21 août 2020
dans l'établissement de destination du candidat

Lors de la reddition des résultats, le candidat mineur doit obligatoirement se présenter accompagné de ses parents et ou représentants légaux. Chaque candidat est reçu individuellement par un représentant de la direction de l'école d'attribution et reçoit un procès-verbal des résultats.

Évaluation

L'examen est évalué par la mention "**suffisant**" ou "**insuffisant**".

- L'admission est conditionnée par la réussite selon le tableau ci-dessous:

Filière	Résultats	Décision
Collège de Genève (13 ^e)	1 échec	Admis
	2 échecs et plus	Non admis
Collège de Genève (14 ^e)	1 échec ne correspondant pas à la discipline d'OS	Admis
	2 échecs et plus, ou OS insuffisante	Non admis
Ecole de Culture générale (13 ^e)	1 échec	Admis
	2 échecs et plus	Non admis

Le candidat en échec ne peut prétendre à une admission dans une année de scolarité inférieure à celle pour laquelle il a présenté des examens. Font exception, les élèves issus d'une école privée AGEP et qui remplissaient les conditions d'admission en 12^e année de scolarité au terme de la 11^e année HarmoS.

Il est par ailleurs possible de se présenter une seconde et dernière fois, pour autant que la limite d'âge soit respectée (p. 3).